

# ACCUEIL DE LOISIRS DU VAL D'ARDOUX

## Agent d'entretien et de restauration

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrute pour l'accueil de loisirs du Val d'Ardoux un(e) agent(e) d'entretien et de restauration pour les vacances scolaires (poste avec coupure)

Vous assurerez l'entretien des locaux et du mobilier de l'accueil de loisirs

Vous serez chargé de la distribution et du service des repas, de l'accompagnement des convives et de l'entretien des locaux et du matériel de restauration.

### Conditions d'exercice :

- Station debout prolongée, manutention de charges et expositions fréquentes à la chaleur ou au froid ; respect des règles d'hygiène et port d'équipements appropriés.
- Horaires liés aux horaires de service des repas
- Rythme soutenu lors du moment des repas

### Autonomie et responsabilité :

- Activités définies et organisées en fonction des consignes données par le responsable de la structure
- Contrôle par les services de la direction départementale de la protection des populations selon les réglementations en vigueur
- Une toxi-infection alimentaire déclarée ou le malaise d'un convive souffrant d'allergie en cas de non-respect du projet d'accueil individualisé peut entraîner une sanction disciplinaire, civile ou pénale pour l'agent

### Moyens techniques :

- Matériels et équipements liés au système de production (liaison chaude ou froide) et aux types de services (à table, self-service)
- Matériels et équipements de production, produits d'entretien
- Matériels de conditionnement

### Savoir-faire :

- Distribution et service des repas :
  - Maintenir et/ou remettre en température les plats
  - Assurer le service des repas dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène

Statut de contractuel avec rémunération statutaire

Centre de loisirs situé à Jouy Le Potier

Horaires variables en fonction des effectifs et activités de la structure :

- Petites vacances et août : 25h hebdomadaires (10h30-15h30) + 1h30 de ménage journalier en dehors des horaires d'ouverture de la structure (matin avant 7h30 ou soir à partir de 18h30)
- Juillet : 35h hebdomadaires (9h30-16h) + 2h de ménage journalier en dehors des horaires d'ouverture de la structure (matin avant 7h30 ou soir à partir de 18h30)

**Employeur : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire**

**Candidatures : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire**  
***Accueil de Loisirs du Val d'Ardoux***  
***1012 route de Chevenelles***  
***45370 JOUY LE POTIER***

*Mail : [accueilloisirs.ardoux@ccterresduvalde Loire.fr](mailto:accueilloisirs.ardoux@ccterresduvalde Loire.fr)*

